



# TRAVAILLER AVEC DES CHEVAUX : UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE PARTICULIÈRE

Par Vanina DENEUX-LE BARH (IFCE)

## INTRODUCTION

En juin 2021, Vanina Deneux-Le Barh a soutenu une thèse de sociologie au titre très universitaire « *La profession anthropéquine : une identité marquée par une communauté socialisatrice de travail interspécifique* »<sup>[1]</sup>. Quels enseignements tirer sur les relations de travail entre humains et chevaux ? Quelques réponses apportées par une enquête menée auprès de professionnels sur le terrain.

## LE CONTEXTE SOCIÉTAL

Ce sujet de thèse provient de la montée du courant dit animaliste et de son lobbying médiatique et politique. Ce courant s'appuie sur le postulat que les relations avec des animaux domestiques sont des relations de domination. Bien que cette représentation soit réductrice des relations entre humains et animaux, certaines critiques portées par ce mouvement ne sont pas sans fondement, à l'instar de pratiques dans les productions animales intensives. C'est d'ailleurs à partir des outrances de ces pratiques intensives que le mouvement animaliste étend ses critiques à d'autres secteurs travaillant avec des animaux. Les secteurs équins sont de plus en plus impactés par ces attaques, les points d'entrée étant l'abattage des chevaux pour la viande, les courses, le travail des chevaux territoriaux (surtout la traction hippomobile) ou encore les compétitions équestres de haut niveau. Ces condamnations, relayées de plus en plus massivement par les médias, rencontrent un écho favorable dans la société, la population étant de plus en plus soucieuse du bien-être animal.

Si le contexte sociétal conduit à se poser la question de la pérennité de nos liens aux animaux, il doit être mentionné que dans le même temps coexiste un processus de réinclusion des chevaux dans des secteurs où ils avaient disparu, à l'instar des chevaux dits territoriaux pour des travaux agricoles (vignes, maraîchage...) ou cantonniers par exemple ; mais aussi l'émergence de nouvelles pratiques, notamment celles autour du soin et de la médiation.

## LA PROBLÉMATIQUE ET LES OBJECTIFS DE LA THÈSE

La problématique centrale de la thèse porte sur la composition des relations anthropéquines (entre humains et équins) : qu'est-ce que travailler avec des chevaux ? Ces relations de travail ne sont-elles que domination et exploitation, comme l'expliquent les animalistes, ou peuvent-elles contenir du plaisir voire de l'émancipation pour les deux parties ? Si oui, selon quelles conditions ? À ce questionnement initial s'adjoint celui de l'existence ou non de caractéristiques des relations anthropéquines de travail, qui seraient communes à l'ensemble des métiers employant des chevaux. À partir de l'analyse du travail et de la carrière des équidés, est-il possible de penser l'existence d'une profession associant humains et chevaux qui dépasse les habituels clivages des mondes du cheval ?

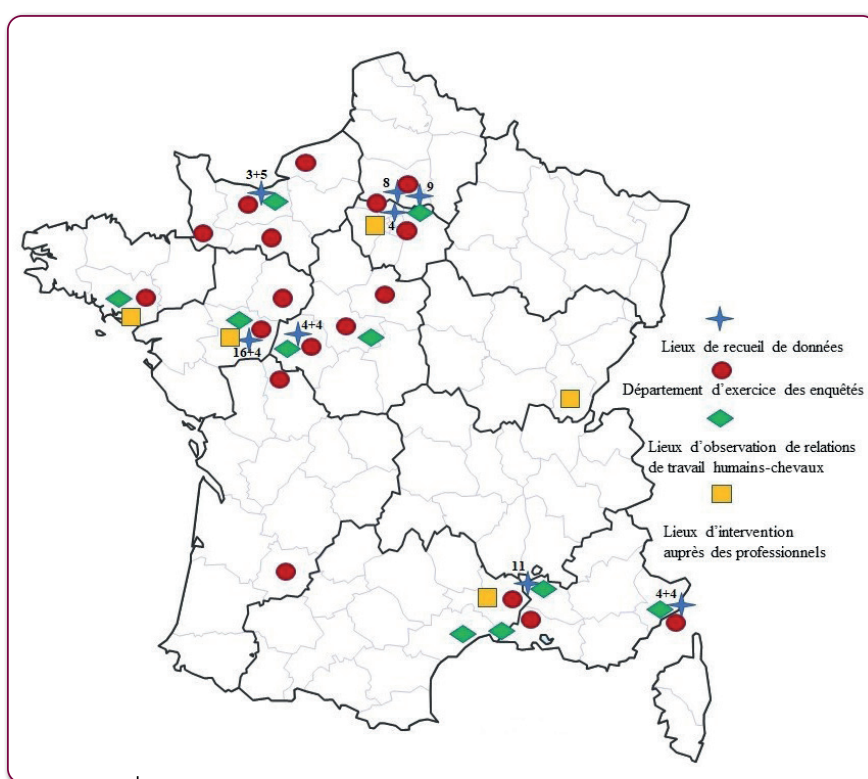
[1] Elle est librement accessible sur le site de la médiathèque de l'établissement : [https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=70034](https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=70034)

À partir d'une étude panoramique des secteurs équins, l'objectif de la thèse était de déconstruire les cloisonnements qui isolent chaque monde du cheval pour éclairer les éléments professionnels et identitaires communs.

## L'ÉCLAIRAGE HISTORIQUE ET LES SPÉCIFICITÉS DES SECTEURS ÉQUINS

Parce qu'il n'y a pas de sociologie sans perspective historique, la première partie s'intéresse à la place du cheval dans l'histoire humaine, notamment en France, de l'Antiquité à nos jours. Cette partie montre que ces relations se sont sans cesse renouvelées afin de s'adapter aux besoins et aux attentes du travail de chaque époque (guerres, agriculture, sports, loisirs...). Elle met également en relief les perceptions morales anciennes où les acteurs de l'époque célébraient les ruses, les vertus et la vaillance du cheval. Après avoir exposé les principales caractéristiques des secteurs équins aujourd'hui, il est abordé les menaces qui pèsent sur ceux-ci. Il y a des menaces externes, telles que les évolutions sociétales (technologiques et idéologiques) qui font que la cause animale s'implante dans le débat politique, avec un nouveau projet de société. Mais il y a aussi des menaces internes, avec des dissensions entre les secteurs professionnels et au sein de chacun d'entre eux, entre les professionnels et les amateurs.

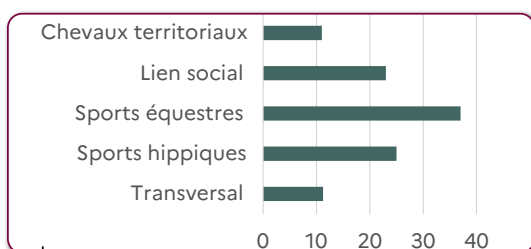
## LA MÉTHODOLOGIE



Carte synthétique du terrain de thèse

Afin d'obtenir une vision panoramique des différentes formes de relations de travail entre les humains et les chevaux, 108 entretiens semi-directifs, des observations sur les lieux des entretiens et deux focus terrain ont été réalisés (un sur les chevaux de sécurité publique [2], l'autre sur les chevaux de concours complet). De plus, les diverses interventions réalisées auprès des socioprofessionnels au cours de la thèse ont également servi de matériau de recherche pour analyser les rapports de force entre et au sein de chaque segment professionnel.

Le corpus se compose de 35% de femmes et de 65% d'hommes [3]. L'âge est compris entre 19 et 82 ans, la tranche d'âge la plus représentée étant celle courant de 35 à 50 ans.



Répartition du corpus par domaine d'activités

Le domaine des chevaux territoriaux regroupe les fonctions de transport de personnes, la collecte des déchets, les travaux de cantonnier, ainsi que le travail en agriculture (maraîchage, vigne) et en foresterie. Le domaine du lien social rassemble les travailleurs dont le cœur de métier est le spectacle, l'équithérapie, mais aussi la sécurité publique. Le domaine des sports équestres réunit les enseignants d'équitation (instructeurs et moniteurs), les cavaliers professionnels qui sont entendus ici comme des sportifs de haut niveau et les soigneurs. Le domaine

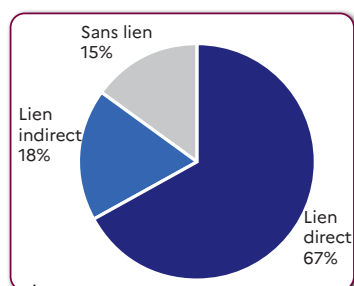
des sports hippiques est composé des entraîneurs de trot et de galop, des jockeys et des soigneurs. Enfin, le domaine transversal est le plus hétéroclite. Il rassemble les métiers du soin aux chevaux (les vétérinaires, les ostéopathes et les maréchaux-ferrants), les métiers de la communication, ceux dits « connexes » (par

[2] La valorisation des résultats issus du focus mené sur les chevaux de sécurité publique est accessible sur le site de la médiathèque : [https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=67776](https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=67776)

[3] Les termes de professionnel, enquêtés, interrogés, etc. utilisés ensuite sont à prendre dans leur acception neutre et générique : ils correspondent autant aux hommes qu'aux femmes.

exemple, un employé de start-up d'objets connectés à destination du cheval), les employés dans les institutions et enfin les métiers support (par exemple, un responsable d'hippodrome).

Si le corpus permet d'avoir une vision panoramique des relations de travail anthropoéquinnes, il n'est pas exhaustif. En effet, plusieurs manques peuvent être évoqués : les loisirs équestres, les équitations dites de travail (Camargue, western) et les sports collectifs (polo, horse-ball). Pour finir sur la composition du corpus,



Répartition du corpus par liens aux chevaux

une discrimination a été faite en fonction de la proximité que les professionnels interrogés ont avec les chevaux, pour savoir si cet élément intervenait dans les représentations.

Le groupe majoritaire est composé par les professionnels qui vivent et travaillent au quotidien avec leurs propres chevaux (lien direct). Ensuite viennent ceux qui travaillent au quotidien avec des chevaux qui ne sont pas les leurs (lien indirect), par exemple les métiers du soin aux chevaux. Enfin sont regroupés ceux qui n'ont pas de liens physiques dans leur travail avec des chevaux.

Au final, le corpus textuel de l'ensemble des entretiens comporte plus de 1 100 pages, soit environ 3,5 millions de mots. Ces données ont été étudiées avec le logiciel d'analyse statistique de données textuelles (Iramuteq). Son algorithme découpe le corpus en classes de mots. Lors d'un entretien, l'individu explique ce qu'il vit, ressent, etc. Pour cela, il utilise certains mots qui peuvent être regroupés en des champs lexicaux que le chercheur analyse (ou l'élève lors de ses cours de français !). Quand ces champs lexicaux sont communs à plusieurs individus, on peut dire que le monde lexical employé est le reflet d'une représentation collective, on parle aussi de lieux communs. De plus, en codant le corpus, il est possible de savoir s'il existe des différences selon l'âge, le sexe, le métier, le domaine et le lien aux chevaux.

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Pris dans sa globalité, la variabilité du discours tient en premier lieu au lien entretenu avec les équidés. Les professionnels en lien direct avec les équidés font état d'un plus grand engagement moral envers leurs animaux que les autres personnes enquêtées. Il existe également une variabilité du discours en fonction du sexe de l'enquêté, notamment pour les questions relatives à l'engagement des humains dans un métier avec les équidés, à la formation des chevaux et au rapport à la souffrance ou au plaisir au travail. En revanche, tous les interrogés s'accordent sur le fait qu'il n'y a pas de différence dans le travail avec les chevaux, que l'on soit une femme ou un homme. De même, femmes ou hommes, les professionnels convertissent leur amour du cheval en vocation professionnelle, comportant pour certain(e)s une part sacrificielle. La rhétorique de la passion est également mobilisée en cas de souffrance au travail, elle intervient dans une logique de réenchantement du réel.

## DES CHEVAUX ACTEURS DU TRAVAIL

La grande majorité des personnes interrogées reconnaissent l'engagement subjectif de leurs animaux, leur « intelligence » et leurs capacités d'initiative ou de refus du travail. Certains enquêtés vont jusqu'à évoquer l'existence d'un égo chez le cheval. Ainsi, la reconnaissance de l'agentivité<sup>[4]</sup> du cheval dépasse-t-elle l'idée préconçue que le cheval n'est qu'un outil de travail ? Pour les professionnels, les équidés sont bel et bien des acteurs du travail et le vocabulaire du partenariat ou du compagnonnage est utilisé couramment dans les discours. Les professionnels ont à cœur de mettre en avant la générosité et l'affectivité de leurs animaux. Les focus apportent encore plus de profondeur dans cette reconnaissance du pouvoir d'agir des animaux. En effet, les agents de sécurité publique et les cavaliers de concours complet interrogés parlent avec fierté de leurs chevaux qui, par leur travail, ont dépassé leur statut de proie pour devenir des chevaux de police pour les uns, des compétiteurs pour les autres, parfois des « guerriers » pour les deux.

## LA CONSTRUCTION D'UN LANGAGE COMMUN

Afin de pouvoir travailler ensemble, humains et équidés doivent construire un langage commun. Vient ici une spécificité des relations de travail entre humains et animaux, qui est la place des sens et des corps dans l'activité. Travailler avec des équidés oblige l'humain à développer ses sens, principalement la vue et le toucher. Ceci a compliqué l'enquête, car il a été difficile pour les interrogés de mettre en mots ces savoir-faire incorporés. Néanmoins, il ressort de leur discours les notions de synchronicité corporelle, d'osmose renvoyant aux concepts de tact équestre et d'empathie sensori-motrice. En tant qu'activité qui enrichit le sujet, le travail participe de la construction identitaire de l'individu, qu'il soit humain ou équin.

[4] Ici, l'agentivité est entendue comme la capacité d'agir autonome des animaux.

## SOUFFRANCE ET PLAISIR AU TRAVAIL

Un point important était également de questionner la souffrance et le plaisir des humains et des équidés au travail. Il ressort de l'analyse du corpus un discours plus marqué par la souffrance que par le plaisir au travail. En d'autres termes, il a été plus facile aux enquêtés de parler de ce qui pose problème que de ce qui va bien. Selon eux, la souffrance des équidés au travail tient autant aux conditions de travail qu'aux conditions de vie, mais aussi en l'adéquation entre les attentes du travail et les capacités du cheval à les atteindre. Les professionnels interrogés sont très majoritairement conscients de l'engagement moral qu'ils ont envers leurs animaux : il est de leur devoir de répondre au don que leur font les équidés en s'engageant dans le travail. Se joue ici l'une des difficultés majeures pour le professionnel : composer entre son engagement affectif, son « amour » des chevaux et les réalités marchandes, économiques et foncières. L'équilibre est fragile, et si pour les chevaux la souffrance au travail relève de dimensions concrètes, pour les humains la souffrance peut être éthique. C'est-à-dire une souffrance éprouvée par le fait de réaliser, par son travail, des actes que l'on réprouve sur le plan moral.

## TRAVAILLER AVEC DES CHEVAUX : UNE RELATION DE COMPAGNONNAGE

Le lien de subordination qui est indéniable dans les relations de travail anthropoéquines ne se réduit pas pour autant à de la domination ou de l'exploitation <sup>[5]</sup>. Dans le discours de quelques enquêtés, le plaisir au travail semble justement se réaliser quand le lien de subordination s'efface, lorsque le cheval prend plaisir à travailler, ce qui pour les professionnels se mesure à sa capacité de prendre des initiatives. Pour les interviewés, le plaisir au travail tient aussi dans cette osmose, dans l'idée de ne faire plus qu'un avec son cheval. De même, dans la présentation que les professionnels font de leurs animaux, ceux-ci sont principalement présentés comme des partenaires, des compagnons de travail. Et c'est bien ce compagnonnage interspécifique qui explique aussi l'engagement moral des humains vis-à-vis de leurs animaux.

## CONCLUSION

Il existe bel et bien un socle commun qui dépasse les clivages sectoriels qui caractérisent actuellement les mondes du cheval. À l'instar de la profession médicale, elle-même fortement sectorisée, il y a un cœur de métier commun à l'ensemble des groupes professionnels. Celui-ci correspond tout d'abord à l'engagement, entendu comme une vocation, des humains dans le travail avec les chevaux. À cela s'ajoute la centralité de l'affectivité dans l'engagement des équidés et des humains dans le travail. Une autre particularité des professions associant humains et chevaux réside dans la dimension charnelle du travail : ce ne sont pas des métiers intellectuels, mais des métiers où c'est le corps qui travaille. Cela nécessite une exacerbation des sens, qui en fait une profession plus sensorielle et intuitive que rationnelle et intellectuelle : le verbe vient après le corps. Il y a également une très forte dimension esthétique dans les relations de travail anthropoéquines. Ces caractéristiques charnelles et esthétiques font que les professions associant humains et équidés se rapprochent des professions artistiques. Ensuite, le cœur de métier tient aux étapes de la carrière du cheval : formation, recrutement, travail, sortie du travail et fin de vie. L'une des particularités de cette profession anthropoéquine, au regard des autres professions, réside ici : la gestion de la sortie du travail et la fin de vie des animaux <sup>[6]</sup>. Dans les autres professions, les collectifs de travail se préoccupent fort peu du devenir des retraités. Ainsi, le cœur des métiers anthropoéquins comporte une implication morale fondamentale qui intervient dans la réputation des professionnels. Ceci se cristallise dans la figure idéale de l'« homme de cheval ».

Il est possible de penser l'existence d'une profession anthropoéquine qui dépasse les habituels clivages, en se focalisant sur l'agentivité du cheval et le rapport moral que les professionnels entretiennent avec leurs partenaires équins. Cependant, l'héritage socioculturel des mondes du cheval demeure tel qu'il semble difficile à l'ensemble des protagonistes de passer outre afin de répondre communément aux nouvelles injonctions des équitants et aux attentes de la société. Pourtant, en se pensant comme une seule et même profession, cela permettrait de mettre en avant une déontologie commune mettant au jour les significations morales qu'engendrent le fait de travailler avec des équidés et la portée politique de ce « faire société ».

[5] Pour rappel, en droit français, le lien de subordination est un critère déterminant de la relation de travail. Le salarié est placé sous l'autorité de son employeur, il est subordonné.

[6] La valorisation des résultats de la thématique de sortie du travail des équidés est librement accessible sur le site de la médiathèque : DENEUX-LE BARH V. (2021). [On n'achève plus les chevaux](#). *Géographie et cultures*, n°115, pages 77-97.